



Conseil économique et social

Provisoire

12 août 2005

Français

Original: anglais

Session de fond de 2005

Débat consacré aux affaires humanitaires

Compte rendu analytique provisoire de la 26^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 14 juillet 2005, à 10 heures

Président: M. Verbeke (Vice-Président) (Belgique)
puis: M. Akram (Président). (Pakistan)

Sommaire

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe
(*suite*)

Première table ronde sur les enseignements retirés de la catastrophe provoquée
récemment par le tremblement de terre/tsunami dans l'océan Indien: interventions

Deuxième table ronde sur les enseignements retirés de la catastrophe provoquée
récemment par le tremblement de terre/tsunami dans l'océan Indien: redressement

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



En l'absence de M. Akram (Pakistan), M. Verbeke (Belgique), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe (suite) (A/60/86-E/2005/77, A/60/87-E/2005/78, A/60/89-E/2005/79 et E/2005/48)

Première table ronde sur les enseignements retirés de la catastrophe provoquée récemment par le tremblement de terre/tsunami dans l'océan Indien: interventions

1. **M. Egeland** (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence), animateur, déclare que l'opération de secours d'urgence mise sur pied à la suite du tsunami a été la plus efficace que l'on ait jamais vu. Les communautés locales, les gouvernements des pays affectés ainsi que la communauté internationale ont tous contribué au succès de l'opération, mais celui-ci a été imputable aussi à l'utilisation efficace qui a été faite des moyens militaires. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont été au premier plan de l'intervention organisée par la communauté internationale et plus de 500 organisations non gouvernementales ont collaboré avec les autorités nationales et les organisations intergouvernementales sur le terrain. Le secteur privé, pour sa part, a fait l'apport de milliards de dollars.

2. Le moment est maintenant venu d'analyser les enseignements retirés, de se tourner vers l'avenir et de s'attaquer au défi encore redoutable qu'est la reconstruction. M. Egeland espère que le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 aidera à prévenir de telles pertes en vies humaines et de tels dégâts matériels à l'avenir.

3. **M. Royat** (Vice-Ministre chargé de la coordination de l'assistance sociale de l'Indonésie) déclare que les efforts de sensibilisation et de préparation des interventions en cas de catastrophe pourraient réduire les pertes en vies humaines et les dommages matériels. Les systèmes d'intervention qui existent aux échelons local, national et régional doivent être renforcés, et de solides partenariats pourraient améliorer l'efficacité de l'aide. Les communautés pourraient également réagir plus rapidement si leur

capacité était renforcée et si elles avaient plus largement accès à la technologie.

4. Il faudrait accorder une priorité plus élevée à l'intégration de la gestion et de l'atténuation des risques à la planification du développement durable. Les institutions de financement devraient sérieusement envisager d'investir davantage dans l'élaboration de stratégies de prévention et d'approches visant à accroître la résistance aux chocs dans l'ensemble de la région. Il faudrait également adopter une approche plus systématique englobant tous les aspects de la gestion des risques.

5. L'Indonésie a créé l'Agence de relèvement et de reconstruction (ARR), qui a été chargée d'assurer la coordination des activités et de suivre les propositions de projets et les besoins. Les rôles des comités nationaux et provinciaux de coordination des secours en cas de catastrophe font actuellement l'objet d'une évaluation afin de centrer davantage l'attention sur les autres régions vulnérables du pays. La tâche suivante consistera à déterminer comment l'Indonésie pourrait mettre en place un système de gestion des catastrophes plus sensible et plus compétent.

6. La catastrophe provoquée par le tsunami a démontré comment l'union peut soutenir l'action humanitaire. Les enseignements retirés sont que a) il faut améliorer l'état de préparation des communautés; b) il faut renforcer les mécanismes d'intervention rapide; c) les institutions internationales devraient avoir un ordre du jour commun; d) l'Organisation des Nations Unies devrait être chargée de coordonner l'action des organismes donateurs; et e) une coopération mondiale en matière d'alerte rapide revêt une importance capitale.

7. **M. Goh Kee Nguan** (Forces armées de Singapour) rappelle que Singapour a, à la suite du tsunami, lancé la plus vaste opération d'aide humanitaire et de secours de son histoire. Agissant par l'intermédiaire des Forces armées de Singapour, le gouvernement a expédié des secours d'urgence, une équipe médicale et un groupe d'appui à l'aide humanitaire dans les premiers jours suivant la catastrophe. À partir de la troisième semaine, Singapour a continué de collaborer avec les forces militaires d'autres pays, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales et non gouvernementales en fournissant des services d'information sur le terrain et des moyens de transport

pour faciliter l'accès à Meulaboh. Les forces militaires ont ensuite été retirées pour permettre au système des Nations Unies et aux institutions civiles de mener à bien leurs opérations de secours.

8. L'un des éléments qui ont le plus contribué au succès de l'opération a été la capacité de créer un climat de bonne volonté et de confiance sur le terrain. Cela étant, les forces militaires ont adopté une attitude de partenariat et de coopération avec toutes les parties prenantes, en particulier les autorités indonésiennes et les institutions des Nations Unies. La sensibilité aux différentes cultures et la compréhension ont été tout aussi importantes.

9. Un autre facteur clé a été la nécessité de cibler l'assistance avec précision. Les rôles de coordination joués par les autorités indonésiennes, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC) et le PAM ont permis de faire parvenir l'assistance appropriée aux populations qui en avaient le plus besoin.

10. En outre, le Gouvernement singapourien a mis sur pied à Singapour un centre régional de coordination des opérations de secours aux pays sinistrés par le tsunami. Pour appuyer la distribution des secours, Singapour a mis ses installations aériennes et navales, ses entrepôts et ses moyens logistiques à la disposition du système des Nations Unies et des autres organismes d'assistance.

11. L'expérience acquise en Indonésie a démontré que les forces militaires et les institutions civiles peuvent se compléter dans les efforts entrepris pour fournir les secours après une catastrophe. Les forces militaires peuvent intervenir rapidement et apporter des secours d'urgence au cours des premières étapes des opérations de secours, mais elles ne peuvent pas soutenir de telles opérations à long terme. Pour que la collaboration entre elles soit fructueuse, aussi bien les forces militaires que les institutions civiles doivent bien comprendre quelles sont leurs capacités respectives et établir des procédures en vue de faciliter leur coopération future.

12. **Mme Wahlstrom** (Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence) souligne qu'au nombre des éléments positifs qui ont caractérisé les opérations de secours, il y a lieu de citer la solide impulsion donnée par le Secrétaire général et par le Coordonnateur des secours

d'urgence, la disponibilité immédiate de ressources, qui a permis au personnel des organismes de secours de s'atteler au travail et les excellentes relations qui se sont établies entre un grand nombre d'acteurs sur le terrain.

13. Un des enseignements retirés est que les gouvernements ont, dans des situations aussi tendues, besoin de l'appui de la communauté internationale pour coordonner les mécanismes d'intervention. Bien que, dans un premier temps, tous les acteurs aient pu se mettre d'accord sur les priorités, des divergences de vues ont commencé à surgir. La capacité de s'en tenir à un cadre strict constitue par conséquent un élément clé. Le fait que les gouvernements eux-mêmes ont pu décider de ce qui devait être fait a contribué au succès d'ensemble de l'opération.

14. Les gouvernements et le système des Nations Unies doivent s'employer à renforcer les capacités nationales d'intervention en cas de catastrophe. Il importe de consolider aussi les mécanismes de coordination de sorte que les équipes locales puissent faire face à l'arrivée d'un grand nombre de secouristes.

15. En ce qui concerne le système des Nations Unies, l'accent qui est mis sur l'action au niveau des pays s'est avéré être un bon investissement. Les ressources ont pu être mobilisées rapidement avec l'aide des organisations gouvernementales et des donateurs bilatéraux. La coordination dans certains domaines a également été efficace. Des discussions se poursuivent actuellement sur la façon dont il serait possible d'améliorer l'ensemble des capacités disponibles et la prévisibilité des ressources.

16. **M. Graisse** (Sous-Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)) déclare que le Programme alimentaire mondial a, en conjuguant ses forces avec de nouveaux alliés, y compris des forces militaires et des entreprises privées, lancé une opération de très grande envergure. En quelques heures seulement, grâce à son Compte d'intervention immédiate, le PAM a commencé à distribuer des secours alimentaires d'urgence en puisant dans les stocks existants et en détournant des navires en route vers d'autres destinations de la région. Au cours des six mois écoulés, le PAM a distribué des vivres à 2 millions de bénéficiaires de la région. Le PAM a rapidement appris qu'alors même que les lignes d'approvisionnement jusqu'à la région fonctionnaient

bien, le défi consistait à faire parvenir les vivres aux populations affectées alors que tant les circuits d'approvisionnement que l'infrastructure avaient été emportés par les eaux.

17. L'opération d'urgence a été appuyée par les Services aériens humanitaires des Nations Unies, et un Centre logistique commun des Nations Unies approvisionné par l'entrepôt régional du PAM au Cambodge a été établi pour assurer la coordination et fournir des services de communications. Quelque 300 fonctionnaires du PAM travaillant aux quatre coins du monde ont été temporairement réaffectés dans la région.

18. Six mois après la catastrophe, 1,8 million d'habitants de la région de l'océan Indien continuent de bénéficier des distributions de vivres. L'opération traverse actuellement une période de transition des secours vers le redressement, et l'accent, pendant le second semestre de 2005, sera mis sur le relèvement par le biais de programmes d'alimentation ciblée en faveur des groupes vulnérables, des programmes vivres-contre-travail, des programmes de promotion de la santé maternelle et infantile et des programmes d'alimentation scolaire.

19. Indépendamment des enseignements retirés par chaque institution au sujet de ses propres activités de planification et d'exécution, il s'est dégagé un certain nombre de thèmes communs. En Indonésie surtout, c'est grâce à la coopération immédiate des forces militaires qu'il a été possible de faire parvenir des secours aux populations isolées. La communauté des organismes humanitaires doit redoubler d'efforts pour améliorer la communication avec les forces militaires. L'on peut en dire autant du secteur privé: il a réagi en masse et son concours a été indispensable aux premières étapes des opérations. Il faut que ces liens soient plus systématiques à tout moment, et pas seulement en périodes de catastrophe. L'un des éléments ayant le plus contribué au succès a été l'établissement rapide de services d'appui aérien et le renforcement des services logistiques notamment pour ce qui est d'établir un ordre de priorités dans les transports. Le fait que les moyens de transport maritime et aérien ont été utilisés au maximum a compensé le manque de routes et de moyens de transport terrestre. À l'avenir, il faudra s'attacher surtout à éviter qu'apparaissent des goulets d'étranglement tout en garantissant la flexibilité des opérations. Une vigilance constante est indispensable

pour cibler les ressources avec précision, surtout qu'il est difficile, aux premiers stades, de localiser les populations sinistrées et d'en estimer le nombre. Les institutions devront accroître leurs capacités d'intervention et devront aider les gouvernements à rétablir l'autonomie des zones affectées en encourageant un relèvement rapide.

20. Grâce aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le post-tsunami, l'Organisation des Nations Unies a une possibilité unique de s'associer aux gouvernements et au secteur privé pour identifier les pratiques optimales qui pourraient être introduites à plus grande échelle. Les descriptions données des opérations de secours et des interventions mises sur pied après le tsunami contiennent beaucoup de superlatifs, mais rien n'aurait pu être accompli sans le soutien des pays donateurs et des populations des pays affectés eux-mêmes.

21. **Mme Veneman** (Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)) fait observer que si des vies ont pu être sauvées, c'est grâce à la rapidité des opérations d'évacuation des malades, de la distribution de fournitures médicales et de médicaments, des vaccinations et de la distribution d'eau potable et de vivres. Les maladies évitables n'ont pas fait d'hécatombe parmi les enfants et la plupart d'entre eux ont pu retourner en classe dans les deux mois suivant la catastrophe grâce au volume des ressources qui ont été engagées et à la rapidité de l'action qui a été mise sur pied.

22. Pendant la phase de redressement, il importe de maintenir l'élan acquis, de continuer à honorer les engagements pris et de resserrer la coordination entre tous les partenaires. Les ressources mobilisées doivent être utilisées pour aider les gouvernements à rétablir les moyens de subsistance et les services publics dans les domaines de la santé et de l'éducation sans créer de nouvelles inégalités. L'UNICEF a entrepris de construire 325 nouvelles écoles de meilleure qualité que les précédentes et s'emploie à renforcer les capacités dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de la nutrition et de la protection des enfants. Les gouvernements sont intervenus rapidement pour mettre les enfants à l'abri du trafic et des adoptions sauvages, et ils devront poursuivre ces efforts en appuyant l'application de mesures de prévention, notamment en veillant à ce que toutes les naissances soient enregistrées et à ce que les enfants continuent d'aller en classe et en assurant des moyens de subsistance aux

familles pauvres qui les ont perdus. Le monde entier a les yeux sur l'utilisation qui est faite du soutien sans précédent qui a été mobilisé.

23. **Mme Katen** (Pfizer, Inc.) dit qu'en sa qualité de représentante du secteur privé, elle se sent obligée de transmettre la ferme volonté des milieux d'affaires d'aider à supporter la charge de l'aide humanitaire. Pfizer est une entreprise commerciale qui a pour vocation de servir à la fois ses clients et ses actionnaires dans un environnement à haut risque. Beaucoup des percées de la médecine au cours des 50 dernières années ont eu leur origine dans le secteur privé, qui a développé un solide sens des responsabilités sociales. En outre, la gestion des risques a obligé les entreprises à se familiariser avec des disciplines qui peuvent en faire de solides partenaires pour la fourniture et la distribution de secours humanitaires. Le secteur privé n'a jamais précédemment collaboré avec le secteur public à la mise en œuvre d'une intervention d'urgence de si grande envergure, mais sa collaboration aux efforts mondiaux de lutte contre le trachome, le paludisme et le VIH/sida a montré toute la valeur de ses partenariats avec l'UNICEF, l'OMS et d'autres entités, et le secteur privé joue également un rôle actif au sein du Pacte mondial. Dans le sillage même du tsunami, ces partenariats lui ont permis de commencer à collaborer avec les organismes des Nations Unies à très bref délai.

24. Lors d'une table ronde qui a réuni récemment le système des Nations Unies et les milieux d'affaires pour discuter des efforts de secours mobilisés après le tsunami, il a été convenu que le secteur privé pourrait, la prochaine fois, mieux contribuer aux secours s'il commençait immédiatement à collaborer avec le secteur public pour améliorer les mécanismes de coordination. Cette table ronde, à laquelle étaient représentés des secteurs extrêmement divers, a annoncé la création d'un Partenariat pour les secours en cas de catastrophe qui s'emploiera à élaborer une base de données au sujet des ressources pouvant être fournies par le secteur privé pour aider à faire parvenir rapidement les articles, services, ressources financières et compétences nécessaires aux organisations gouvernementales et aux institutions multilatérales.

25. Indépendamment de ses aspects humanitaires, le tsunami a personnellement touché Pfizer, qui a perdu 22 collègues lors de la catastrophe. La société a immédiatement fait don pour les secours de 10 millions de dollars en espèces, puis de plus de 40 millions de

dollars de médicaments et de fournitures médicales. Pfizer a collaboré avec les partenaires des Nations Unies et les gouvernements pour offrir les services d'experts spécialisés dans la santé publique, la gestion de la chaîne des approvisionnements, la gestion des maladies et l'hydraulique dans le cadre d'un mécanisme interne appelé Global Health Fellows, programme dans le cadre duquel il est régulièrement envoyé des experts qui, tour à tour, aident les régions à résoudre leurs problèmes de santé publique. Simultanément, au siège de New York, des experts ont utilisé tous les moyens d'information et circuits d'approvisionnement de l'entreprise pour veiller à ce que les secours fournis soient conformes aux directives de l'OMS et parviennent aux populations dans le besoin.

26. Lors des futures opérations de cette nature, les secteurs public et privé doivent chercher à se comprendre et respecter leurs points forts et leurs motivations respectifs. Trois éléments ont permis à Pfizer d'appuyer les secours: le fait que l'équipe des Nations Unies s'est montrée disposée à accepter ce que l'entreprise avait à offrir, l'étendue de la gamme des compétences qui ont été offertes, indépendamment des ressources en espèces et des médicaments, et la volonté démontrée d'apprendre manifestée par la société. La contribution du secteur privé pourrait être encore plus efficace s'il y avait plus de confiance, de transparence et de moyens, le tout devant être supervisé par une gouvernance rigoureuse.

27. **M. de Torrente** (Directeur exécutif de Médecins Sans Frontières aux États-Unis d'Amérique), décrivant comment son organisation a réagi immédiatement après le tsunami, fait observer que les besoins d'urgence des populations affectées, particulièrement leurs besoins médicaux, ont été relativement limités. À la différence des situations de conflit, le nombre de morts a beaucoup dépassé le nombre de blessés ayant besoin de soins médicaux et chirurgicaux d'urgence. Bien que le taux de couverture des vaccinations ait été faible parmi la plupart des populations affectées, leur situation nutritionnelle et leur état de santé étaient généralement satisfaisants et la plupart des sans-abri ont trouvé des refuges temporaires peu après la catastrophe, ce qui a beaucoup réduit le risque d'épidémies. La plus grave des maladies directement liées au tsunami est le tétanos, dont 106 cas ont été documentés à Aceh au cours du mois suivant la catastrophe. Dans tous les pays affectés, la solidarité locale a sauvé beaucoup plus

de vies humaines que les organisations internationales, mais il s'agit là d'une réalité dont on a très peu parlé. En dehors des zones côtières, les pays ont pu continuer à fonctionner.

28. Le tsunami suscité une manifestation exceptionnelle de générosité au plan international. Le déploiement massif des gouvernements, des forces militaires et des institutions des Nations Unies a dans beaucoup de régions créé un "embouteillage" humanitaire. Pour beaucoup d'organisations non gouvernementales, les fonds disponibles ont dépassé la capacité de mener à bien des activités d'urgence utiles, ce qui a éclairé d'un autre jour la question de la coordination. Les autorités nationales et régionales ont fait de leur mieux pour coordonner l'afflux massif d'assistance, mais le problème réel a consisté à identifier comme il convient les besoins effectifs pour pouvoir y faire face. L'assistance extérieure est utile surtout lorsqu'elle comble une lacune dans l'action qui peut être menée par les acteurs locaux en ayant recours à leurs capacités ou à leur expérience. Par exemple, les équipes de terrain de Médecins Sans Frontières, travaillant avec un réseau de psychologues nationaux expérimentés, ont entrepris des programmes pour évaluer les traumatismes causés par le tsunami, ce qui a peut-être été leur contribution la plus précieuse au bien-être des populations affectées. La présence d'organisations internationales a pu aussi être une garantie contre la discrimination et l'inéquité dans les interventions locales, particulièrement lorsqu'une catastrophe naturelle touche des régions où existent des conflits ou des tensions politiques latents, comme à Aceh ou à Sri Lanka. Par ailleurs, il y a eu dans l'intervention locale des lacunes qui ont à juste titre été comblées par un appui de l'extérieur, par exemple la distribution d'eau et la fourniture de services d'assainissement dans les camps de personnes déplacées et le manque d'abris au cours des premières semaines.

29. Le tsunami étant au premier plan de l'attention mondiale, beaucoup d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies ont averti, en vain, que la catastrophe ne devait pas affaiblir les efforts entrepris pour faire face à d'autres crises humanitaires, comme celle du Niger. Un des principes clés qui sont à la base de l'assistance humanitaire est celui de la proportionnalité, et les organismes de secours et les gouvernements donateurs

doivent se demander comment ce principe est actuellement appliqué.

30. L'aspect le plus remarquable du tsunami est le niveau sans précédent des ressources qui ont été fournies et l'ampleur de l'opération internationale de secours. Il importe au plus haut point de reconnaître que la phase d'urgence immédiate est limitée dans sa portée et dans le temps: le relèvement doit commencer dès que possible et les secours d'urgence ne doivent pas le retarder. Les initiatives prises pour reconstruire le capital économique dont bénéficient directement les populations affectées, par exemple la reconstruction des bateaux des communautés de pêcheurs, revêtent une grande importance.

31. **M. Cano** (Nicaragua) voudrait en savoir plus sur les possibilités de mettre en place des systèmes d'alerte rapide aux échelons régional et national pour permettre aux populations de se préparer à tous types de catastrophes naturelles, le but devant être de maximiser les effets de synergie. Il souhaiterait savoir quels sont les plans qui ont été élaborés en vue de renforcer aux échelons national et régional les capacités de préparation des interventions pour le cas où surviendraient des catastrophes comme des cyclones et des tremblements de terre. Par ailleurs, il voudrait savoir quels ont été les enseignements retirés des efforts déployés pour tenir dûment informés les communautés menacées par des catastrophes naturelles.

32. **M. Berteling** (Observateur des Pays-Bas) déclare que la communauté mondiale a réagi de façon admirable face à la catastrophe provoquée par le tsunami et a mobilisé non seulement les partenaires habituels mais aussi de nouveaux pays donateurs ainsi que le secteur privé. Il serait bon d'entreprendre une analyse de l'intervention humanitaire pour déterminer quels enseignements peuvent en être retirés. Les Pays-Bas appuient le resserrement de la coopération et de la coordination entre les partenaires civils et militaires sous l'égide du système des Nations Unies. Il faudrait élaborer des directives pour l'éventualité de crises futures en s'attachant tout particulièrement à appliquer les pratiques optimales en matière de transparence et de responsabilité financières.

33. **M. Hyun Cho** (République de Corée) met en relief l'importance de la coopération entre la société civile et les éléments militaires et rappelle l'expérience de son propre pays, dont sont déjà tirés les

enseignements utiles. Les lois et règlements régissant l'assistance militaire en cas de crise humanitaire sont actuellement en cours de révision en Corée afin de renforcer encore plus les moyens d'intervention. La coordination de l'action internationale, domaine dans lequel l'Organisation des Nations Unies a un rôle de premier plan à jouer, revêt une importance capitale. En Corée, le tsunami n'a pas détourné de ressources mais a été un coup de semonce qui a suscité parmi le public une prise de conscience accrue de l'importance de l'aide humanitaire.

34. **M. Trautwein** (Allemagne) se demande si l'Organisation des Nations Unies pourrait également rassembler et évaluer des informations concernant l'expérience acquise sur le plan national de la coordination entre les éléments civils et militaires. Se référant à ce propos aux recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/60/86-E/2005/77), M. Trautwein se félicite de la mise en place d'un système de suivi financier et espère vivement que les mécanismes de rapports et les systèmes comptables seront améliorés. L'Allemagne encourage très activement la mise au point de systèmes d'alerte rapide et accueillera à Bonn en mars 2006, pour la troisième fois, une importante conférence à ce sujet.

35. **M. Goldberg** (Canada) se demande comment le secteur privé pourrait être intégré aux mécanismes existants d'intervention rapide. Par ailleurs, il loue l'intervention de la société civile dans les opérations d'aide humanitaire et de redressement et exprime l'espoir que le Conseil pourrait à l'avenir organiser un débat spécifiquement consacré à cette question.

36. **Mme Wahlstrom** (Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence) insiste sur le fait que la communauté internationale doit, eu égard à l'importance capitale que revêtent les systèmes d'alerte rapide, s'engager à donner suite au Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015. Relevant que le secteur privé a, face à la crise, réagi en fournissant des ressources qui ne sont pas nécessairement disponibles dans le cadre du système intergouvernemental, tandis que la participation des forces militaires aux opérations de secours a créé un précédent pour l'action humanitaire future, elle met en relief la nécessité d'évaluer les incidences de ces événements nouveaux sur la prévisibilité des interventions mises sur pied à la suite de catastrophes.

37. **M. Goh Kee Nguan** (Forces armées de Singapour), mettant en relief le concours précieux qu'un partenariat entre les forces militaires et la société civile peut apporter à l'efficacité des initiatives d'aide humanitaire, considère qu'il faut continuer de renforcer l'interaction entre eux. Des représentants du système des Nations Unies devraient être invités à assister aux conférences et manœuvres militaires, tout comme des représentants des forces armées devraient être associés aux initiatives de la société civile afin de renforcer la compréhension mutuelle. Il serait bon aussi de créer un groupe de travail conjoint rassemblant des éléments civils et militaires pour définir des procédures de coopération.

38. **M. Royat** (Vice-Ministre chargé de la coordination de l'assistance sociale de l'Indonésie) insiste sur la nécessité d'atteindre les communautés et les ménages et de leur dispenser une formation pour les aider à se préparer pour l'éventualité de catastrophes. Le Conseil pourrait utilement discuter des mesures qui permettraient de renforcer les capacités des communautés dans ce domaine. Le développement de l'économie locale est une question qui doit être discutée avec le secteur privé dans le contexte des secours postérieurs à la crise.

Deuxième table ronde sur les enseignements retirés de la catastrophe provoquée récemment par le tremblement de terre/tsunami dans l'océan Indien: redressement

39. *M. Akram (Pakistan), Président, prend la présidence.*

40. **Le Président** souhaite la bienvenue à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'après-tsunami, M. William J. Clinton, qui s'emploie à mobiliser les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans le cadre d'une intervention coordonnée face à la crise humanitaire. En participant à la discussion du Conseil, M. Clinton manifeste également son appui à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil économique et social.

41. **M. Verbeke** (Belgique), animateur, déclare que le mouvement de bonne volonté qui s'est manifesté après la catastrophe doit se traduire par une intervention de secours coordonnée et concrète. La mission du Conseil est notamment de tirer les enseignements de l'expérience et de fournir des indications pour l'avenir. Les efforts de redressement seront sources d'espoir et

de progrès, mais la communauté internationale doit, comme elle s'est engagée à le faire, assurer un redressement durable des pays affectés et continuer à les aider dans les efforts qu'ils déploient pour reconstruire les régions sinistrées et atténuer les risques.

42. **M. Clinton** (Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'après-tsunami) déclare qu'il s'est occupé au cours des cinq mois écoulés de suivre la mise en œuvre d'un processus de redressement mieux coordonné et plus transparent, de promouvoir l'élaboration d'une stratégie de réduction et de prévention des risques et d'identifier pour l'avenir une série de pratiques optimales. Le souci de reconstruire mieux est au cœur de ces efforts et, à cette fin, il a convoqué un Consortium mondial réunissant les gouvernements affectés, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et des dirigeants d'entreprise. Au cours des mois écoulés, sa foi dans la valeur inhérente de l'Organisation des Nations Unies a été confirmée. Dans chaque pays, les équipes des Nations Unies apportent un appui précieux aux gouvernements pour les aider à faire face aux problèmes opérationnels auxquels ils sont confrontés. Cependant, l'élan acquis doit être entretenu et il faut accélérer le rythme du redressement.

43. Les efforts de prévention des catastrophes et de formation sont indispensables si l'on veut sauver des vies humaines, et M. Clinton cite à ce propos le cas d'une jeune élève qui, reconnaissant les signes annonciateurs de la catastrophe, a permis à une centaine de personnes de se mettre en sûreté. Il importe que les codes d'urbanisme soient dûment respectés dans les zones exposées à des tremblements de terre, et les communautés côtières devraient être protégées par une zone tampon de végétation. Le Cadre d'action de Hyogo énonce un certain nombre d'objectifs stratégiques et de priorités qui doivent être appliqués. Le Conseil pourrait jouer un rôle précieux en encourageant la sensibilisation aux risques liés aux catastrophes et en encourageant une intégration des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis aux autres systèmes d'alerte, l'objectif étant de mettre en place un système intégré d'alerte rapide pour l'ensemble de la région du sud de l'Asie.

44. La réaction suscitée par la crise a été rapide et sans précédent, mais le plus difficile – le redressement – reste à faire. Trop nombreuses sont encore les populations qui vivent sous la tente, alors même que

les ressources nécessaires pour construire des abris semi-permanents sont disponibles. Il a été mis en place un cadre institutionnel et financier solide et coordonné. L'Agence pour la reconstruction et le redressement créée en Indonésie a alloué 700 millions de dollars pour les projets de reconstruction. Des évaluations complètes des besoins ont été menées à bien dans tous les pays affectés et des fonds ont été dégagés pour les satisfaire. La seule exception est celle des Maldives, qui sont sorties de la catégorie des pays les moins avancés peu avant le tsunami. M Clinton suggère que les Maldives soient à nouveau temporairement classées dans cette catégorie, de sorte qu'elles puissent bénéficier de l'assistance réservée à ces pays jusqu'à ce que le tourisme reprenne et contribue ainsi au relèvement de l'économie.

45. M. Clinton appelle l'attention sur le système de suivi mis au point par le Consortium mondial, qui peut être consulté en ligne et qui contient des informations sur le délai d'exécution des activités et leurs coûts. Ce système de suivi, qui est remarquable, peut être consulté pour vérifier l'état de financement du processus de redressement et pourrait servir de modèle à l'avenir.

46. Il a par ailleurs été enregistré de réels progrès dans les efforts entrepris pour que le redressement soit véritablement un processus "à partir de la base", comme en témoigne l'accord de Sri Lanka concernant l'établissement d'un mécanisme conjoint d'exécution. La Présidente de Sri Lanka, loin d'être critiquée, mérite également de voir appuyés ses efforts de réconciliation.

47. Des mesures anti-corruption sont énergiquement appliquées et, sans que l'on puisse jamais exclure totalement les risques de corruption et les gaspillages, les pays affectés s'efforcent sérieusement de rendre compte intégralement de l'argent dont il leur a été fait don. Une fois en place, la base de données commune qui sera utilisée pour le suivi des opérations financières facilitera également cette reddition de comptes en permettant à quiconque, y compris la presse, de suivre la situation financière.

48. La prochaine étape consistera à exécuter le plan d'action dans tous les pays affectés et à régler, le cas échéant, les différends locaux en suspens. Il existe également de sérieuses contraintes sur le plan des capacités, mais les donateurs donneront une suite favorable aux demandes qui pourront leur être présentées pour peu que la situation soit abordée avec

tact. À Aceh, par exemple, 70 pour cent des bâtiments publics ont été détruits et, à Sri Lanka, 100 000 logements doivent être reconstruits. Toutefois, ces défis constituent également une possibilité de voir apparaître une industrie viable de la construction et de former des travailleurs dans un secteur de l'économie qui n'existait pas précédemment. Néanmoins, il faudra s'employer à créer rapidement ces capacités.

49. Il subsiste un certain nombre de problèmes non réglés concernant les politiques gouvernementales qui risquent de ralentir le relèvement, comme la question des règlements d'urbanisme dans les régions côtières de Sri Lanka, le manque de bois d'œuvre à Aceh et l'identification et le paiement de nouveaux terrains où puissent s'installer les sinistrés en Inde. Une autre question qui a surgi maintes fois tient à l'application à Sri Lanka de droits et de taxes d'importation aux fonds expédiés de l'étranger et au matériel importé par les organisations non gouvernementales (ONG). Des efforts sont en cours pour résoudre tous ces problèmes.

50. La communauté internationale sait évidemment comment construire des maisons, des écoles et des dispensaires de meilleure qualité, sans parler de la mise en place de systèmes de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes, mais le problème réel consiste à reconstruire des structures plus propices à la diversification et à l'expansion économiques. Beaucoup des localités détruites étaient des petits villages de pêcheurs, et diversifier et développer l'économie n'était pas une tâche évidente. Certains des projets les plus impressionnants et les plus rapides qu'ait vus M. Clinton sont ceux qui sont en cours dans l'État indien du Tamil Nadu, où les ONG locales ont créé des coopératives de production avec les veuves de pêcheurs ou avec les femmes dont les propres embarcations avaient été détruites. M. Clinton est certain que les populations locales sauront elles-mêmes diversifier leurs activités et mieux reconstruire, pour autant que des services de microcrédit et d'autres services d'appui leur soient fournis. L'effort le plus remarquable à signaler dans ce domaine est celui qui est en cours à Aceh, où la Banque mondiale a fourni un montant de 30 millions de dollars pour un projet d'enregistrement des titres de propriété foncière qui s'est avéré indispensable du fait que beaucoup des archives conservées dans les villes ont été détruites, outre que beaucoup de villageois n'ont jamais eu de titres confirmant la propriété de leurs terres. Les pauvres ont dans le monde quelque 5 000 milliards de

dollars d'avoirs qui ne peuvent pas être utilisés pour accélérer l'expansion économique faute de titres de propriété pouvant garantir l'octroi d'un crédit. M. Clinton se félicite à ce propos de l'approche suivie par la Banque mondiale et espère que les autres pays affectés auront également recours aux services offerts par la Banque.

51. Les organisations non gouvernementales ont encore à leur disposition plus de 2 milliards de dollars pour les secours post-tsunami. Il se peut que les efforts de reconstruction à long terme exigent un financement supplémentaire à l'avenir, mais, actuellement, l'on s'attache à dépenser l'argent disponible de façon honnête, efficace et coordonnée afin de faciliter le redressement.

52. **M. Thomas** (Royaume-Uni), parlant au nom de l'Union européenne, fait savoir que l'Union européenne s'est engagée à fournir 2,3 milliards d'euros pour les programmes de secours humanitaires et de relèvement. Il importe de tirer des enseignements de l'expérience acquise dans le sillage du tsunami pour améliorer la coordination, la cohérence, la rapidité et le financement de l'aide humanitaire, et le Sommet de septembre devrait aborder ces questions dans ses conclusions. Parlant au nom de sa propre délégation, M. Thomas considère que l'Organisation des Nations Unies a bien coordonné les efforts pendant la phase de secours. Cependant, la coordination s'est relâchée lors du passage de l'étape des secours immédiats à l'étape de redressement et de planification de la reconstruction. Les observations formulées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général concernant la nécessité de resserrer la coordination entre les organismes de secours sont particulièrement pertinentes.

53. Il importe certes d'être réaliste quant aux délais dans lesquels les travaux de reconstruction pourront être menés à bien, mais les progrès accomplis n'ont pas répondu aux attentes pour ce qui est de la reconstitution des moyens de subsistance ou du remplacement des abris temporaires, particulièrement dans la province de Banda Aceh. Un appui devra donc continuer d'être fourni à l'Agence pour le relèvement et la reconstruction pour qu'elle puisse accélérer les progrès au cours des mois à venir. Les donateurs doivent certes honorer leurs engagements, mais ils doivent avoir l'assurance que leur argent est bien dépensé. À ce propos, l'Organisation des Nations Unies a un rôle capital à jouer dans le suivi de l'utilisation qui

est faite des contributions des donateurs. La réaction suscitée par le tsunami a montré qu'il faut réformer le système humanitaire international, et il ne faut pas laisser échapper cette possibilité de promouvoir une telle réforme. M. Thomas espère que l'attention qui a été suscitée dans l'esprit du public conduira à améliorer les interventions mises sur pied pour faire face à des crises connues, particulièrement en Afrique subsaharienne. Il est clair que la communauté internationale devra faire porter son attention en priorité sur l'élaboration de stratégies visant à atténuer les risques de catastrophes, et M. Thomas se félicite des progrès accomplis dans ce domaine par la Conférence mondiale sur l'atténuation des effets des catastrophes qui a eu lieu en janvier 2005 à Kobe (Japon).

54. **M. Jenie** (Indonésie) demande à l'Envoyé spécial quels sont à son avis les enseignements pouvant être tirés de l'étape des secours d'urgence qui pourront être les plus utiles pour l'étape de la reconstruction et de relèvement. Il se demande aussi comment il sera possible de soutenir l'intérêt des médias, spécialement pendant cette deuxième phase, fort importante.

55. **M. Nishikawa** (Japon) fait savoir que son gouvernement a, immédiatement après le tsunami, dégagé 500 millions de dollars pour les secours et les opérations de redressement et est disposé à fournir des contributions supplémentaires pour le relèvement et la reconstruction des régions sinistrées. La délégation japonaise est tout à fait d'accord avec les observations formulées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général au sujet des goulets d'étranglement qui affectent le développement dans les régions affectées et souhaiterait savoir quels sont les efforts que la communauté internationale pourrait entreprendre pour les éliminer. S'agissant des initiatives tendant à mieux reconstruire, la délégation japonaise appuie le programme international de redressement élaboré en mai 2005, qui constituera un autre mécanisme de nature à renseigner utilement l'équipe de l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

56. **Mme Thomas** (Conseil international des agences bénévoles) suggère que le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général publie un rapport intérimaire contenant un aperçu des résultats donnés par les différentes opérations mises sur pied pour venir en aide aux populations sinistrées en temps utile pour l'anniversaire du tsunami. Elle souhaiterait également que l'Envoyé spécial du Secrétaire général indique

comment l'on pourrait aider les communautés locales à régler les problèmes que constitue pour eux le manque de terre et comment l'Envoyé spécial envisage son propre rôle s'agissant d'appuyer la coordination avec les organisations non gouvernementales.

57. **Mme Feller** (Mexique) demande à l'Envoyé spécial du Secrétaire général à quel stade la communauté internationale devrait considérer sa tâche comme achevée.

58. **M. Alim** (Bangladesh) appuie l'initiative qui a été prise récemment de mettre en place un système d'alerte rapide aux tsunamis et d'atténuation des effets des catastrophes dans la région de l'océan Indien et espère qu'un jour le monde entier sera couvert par de tels systèmes. Il pense lui aussi qu'il faut élaborer une nouvelle stratégie, de nouvelles politiques et un nouveau plan d'action pour ouvrir la porte à une ère d'espoir. La délégation du Bangladesh souhaiterait avoir un complément d'informations au sujet du programme en quatre points récemment exposé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour réorienter le programme de reconstruction dans la bonne direction.

59. **M. Clinton** (Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'après-tsunami), en réponse aux observations formulées par le représentant du Royaume-Uni, dit que s'il y a traditionnellement eu des problèmes de corruption dans certains des pays affectés ainsi que certains incidents de corruption immédiatement après le tsunami, tous les pays affectés ont mis en place des mécanismes pour renforcer l'obligation redditionnelle. En outre, des cabinets comptables ont mis gracieusement leurs services à la disposition de l'Organisation des Nations Unies. Par ailleurs, tous les pays intéressés veulent prouver qu'ils sont capables d'agir au mieux et savent que l'assistance risque de tarir s'ils perdent la confiance des donateurs. De l'avis de M. Clinton, le manque de capacités constitue un problème plus sérieux que la corruption dans la plupart des pays en développement car, faute de possibilités de réussir, les gens sont beaucoup moins encouragés à agir comme ils le devraient. Pour sa part, il continuera de ne négliger aucun effort pour prévenir la corruption, et tel est également le cas des dirigeants des programmes de reconstruction entrepris dans les pays sinistrés par le tsunami et des responsables des organisations non gouvernementales. S'il est vrai que la transition de la phase des secours d'urgence vers la phase de redressement a été lente, les travaux de reconstruction,

à l'heure actuelle, progressent rapidement. C'est ainsi par exemple qu'il a déjà été attribué à Sri Lanka des marchés de construction de plus de 30 000 des quelque 70 000 logements qui doivent être reconstruits et qu'en Indonésie l'ARR vient d'attribuer 200 marchés d'une valeur de 700 millions de dollars.

60. S'agissant de l'observation formulée au sujet des besoins des pays d'Afrique, M. Clinton se félicite de l'engagement qui a été pris par le Groupe des Huit (G-8) de doubler l'aide à l'Afrique, et il appuie les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le meilleur moyen d'aider les autres pays qui ont également besoin d'assistance consiste à dépenser les sommes qui ont été mobilisées spécifiquement pour les secours post-tsunami de manière appropriée, efficace et opportune. Cet exemple pourrait inspirer un appui pour d'autres causes, par exemple une année consacrée à la mobilisation de ressources pour l'éradication du paludisme ou de la tuberculose, une autre pour la réalisation de l'enseignement primaire universel, et ainsi de suite.

61. Pour ce qui est de la question posée par le représentant de l'Indonésie au sujet des enseignements retirés du passage de la phase des secours d'urgence à la phase de reconstruction, M. Clinton est d'avis que l'Indonésie devrait bien réfléchir avant de démanteler l'ARR, même s'il pourrait y avoir lieu d'apporter de légères modifications à son mandat. L'Indonésie et Sri Lanka devraient conserver les institutions distinctes qui ont été créées et les maintenir à peu près telles quelles, en s'inspirant de l'Agence fédérale de gestion des crises (FEMA) des États-Unis d'Amérique. Lorsqu'il survient une catastrophe dans ce pays, par exemple, la coordination assurée par cette Agence avec tous les organismes gouvernementaux nationaux permet d'accélérer considérablement les interventions. Les équipes de pays des Nations Unies qui travaillent avec les ONG, les gouvernements et les entreprises ont également apporté la preuve de leur efficacité. L'une des raisons pour lesquelles c'est au Royaume-Uni que l'on trouve l'un des taux les plus élevés du monde pour ce qui est des contributions par habitant aux opérations de secours post-tsunami est que les organisations non gouvernementales de ce pays ont conjugué leurs efforts pour éviter les chevauchements, la concurrence et les gaspillages. La leçon à en tirer est par conséquent qu'il faut donner un caractère plus permanent aux relations entre la communauté internationale (agissant par l'entremise des organismes des Nations Unies), les

institutions financières internationales et les organisations non gouvernementales. Pour ce qui est des moyens de soutenir l'intérêt des médias, M. Clinton souligne que son travail consiste en partie à veiller à ce que les secours post-tsunami continuent d'occuper la première page des journaux et qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir à cette fin.

62. S'agissant de la question des goulets d'étranglement, M. Clinton souligne qu'il importe de déterminer à quel stade la communauté internationale peut intervenir efficacement et dans quelles conditions un goulet d'étranglement constitue un problème local qui appelle une solution locale. La question de savoir à partir de quelle distance de la côte l'on doit pouvoir construire à Sri Lanka est un exemple de question locale qu'il appartient au Gouvernement sri lankais de résoudre, tandis qu'en Indonésie, les goulets d'étranglement qui existent dans le secteur de la construction pourraient être atténués si une assistance était fournie pour trouver des sources de bois d'œuvre écologiquement mieux appropriées.

63. Pour ce qui est de la question des problèmes de logement, M. Clinton considère que le mieux est d'essayer de résoudre ces questions au cas par cas, et il réitère la nécessité d'une coordination plus systématique entre les ONG et les gouvernements nationaux.

64. En réponse à la question posée par la représentante du Mexique, M. Clinton fait valoir que la communauté internationale pourra considérer sa tâche comme achevée lorsque les éléments matériels et, dans toute la mesure possible, intangibles de la vie dans les régions sinistrées auront été reconstruits mieux qu'avant le tsunami. Les pays et les communautés affectées, à ce stade, seront libres de recommencer à façonner et reconstruire leur propre avenir.

65. M. Clinton souscrit aux observations formulées par le représentant du Bangladesh au sujet du système d'alerte rapide et signale que son Bureau s'emploie à accorder une attention spéciale aux populations vulnérables de tous les pays affectés, et surtout aux femmes. Il appuie également le type de services de microcrédit qui ont été lancés au Bangladesh par la Grameen Bank. Le meilleur moyen de garantir que les économies soient mieux reconstruites consiste à offrir aux populations des services de crédits remboursables sur lesquels ils puissent toujours compter et à fournir ensuite une assistance technique. L'Inde, par exemple,

a obtenu des résultats rapides et extrêmement impressionnants en diversifiant son économie sur la base de cette approche.

66. **Le Président**, résumant les débats, déclare que l'Envoyé spécial du Secrétaire général a apporté un message qui permet d'espérer que les populations des pays affectés, le système des Nations Unies et la communauté internationale peuvent travailler ensemble en dépit de leurs problèmes et que, confrontés à un défi, ils peuvent réagir pour atténuer les souffrances humaines causées par les catastrophes.

La séance est levée à 13 h 15.